

TÉMOIGNAGE

Une de nos lectrices, mère d'élève et militante à la FCPE, très intéressée par les problèmes d'apprentissage de la lecture et par les possibilités offertes par les BCD, nous fait part de son expérience de "co-éducatrice" dans deux écoles en proie aux affres de l'implantation d'une bibliothèque d'école. *"Il y a assurément une volonté, écrite ou une aspiration. Mais les choses évoluent difficilement sur le terrain, à cause de maintes résistances dues à la sous-information et à l'inquiétude des enseignants et des parents."*

L'anonymat de ce témoignage exprime d'une certaine manière ce que peut avoir de transposable dans beaucoup d'endroits sans doute, la réalité qu'il décrit.

ÉCOLE A

Cent cinquante élèves. Des instituteurs de plus de 45 ans, des couples bien installés dont certains proches de la retraite.

Convaincus de la nécessité pour les enfants de lire, poussés par l'inspecteur à monter une bibliothèque, mais personne ne songe à une vraie BCD.

Les parents (FCPE) suivent, mais sont peu intéressés par la question de la lecture. Peu informés, peu motivés.

Avant d'obtenir le PAE

Les parents participent à une réunion avec les instituteurs pour le choix de la salle. Les questions tourneront autour de *"met-on des plantes vertes ou pas ?"*. Les problèmes de fonctionnement ne seront pas évoqués. Pas de comité de gestion, c'est la directrice qui dirige. On demande l'aide des parents pour peindre les meubles et aménager la salle.

La directrice informée de ce PAE l'obtient très vite, L'inspecteur en conseil d'école suggère alors de faire du prêt. Refus des parents et des instits : *"Les enfants vont tout abîmer !"* Les meubles sont construits par les élèves du LEP, peints par les parents. Les livres sont couverts par les parents, mais on ne s'occupe pas des cotations. Une documentaliste est contactée, mais on l'écoute à peine : l'inspecteur aurait proposé d'utiliser le système de cotation Freinet, on fera comme ça. Idée essentielle : mettre tout de suite (dès la rentrée de Pâques) les enfants au contact des livres.

Les conditions à la BCD : l'accueil

La directrice demande à des parents d'accueillir les enfants l'après-midi. Je suis alors contactée alors que mon fils est encore en grande section de maternelle, Je suis d'accord pour la création d'une BCD à l'école : d'une part, nous venons d'obtenir en conseil d'école maternelle (je suis déléguée FCPE) que les grands de la maternelle puissent utiliser également la BCD. Je ne connais rien alors des conditions d'accès et du refus de prêt par les instits et les parents. Mais le problème de la lecture me paraît très urgent et j'accepte de participer. Or, on fonctionne sur un mode rigide :

- Peur de la récréation : il faut s'assurer que les élèves lisent et ne profitent pas de la liberté accordée pour faire autre chose. On est là pour lire, pas pour écrire, ni pour écouter un conte. *("si vous leur lisez un conte, ils ne lisent pas !"*

Ceci concernant surtout les grands, car les petits au contraire ne peuvent qu'écouter des histoires puisqu'ils ne savent pas encore lire !...

- Les livres non cotés sont rangés par âge, avec un numéro d'étagère pour faciliter le rangement. Éviter qu'il y ait des grands qui ne lisent les livres des petits, c'est la consigne.

- La directrice me demande de l'aider à faire les cotations des romans car elle n'y comprend rien et n'a pas le temps mais elle s'obstine à mettre des numéros d'étagères partout. Bilan : il n'y aura toujours pas de prêt. "Tout va bien." Mes critiques sont très mal acceptées. Il n'y aura pas de BD car c'est de la mauvaise lecture.

À la rentrée de septembre et après

On continue comme avant. Je ne participe plus. Personne ne s'occupe des cotations de documentaires, à part la directrice qui a essayé mais a laissé tomber. En tout cas, il n'y a pas de coordination entre les différents participants et chacun ajoute des numéros d'étagères lorsque les livres nouveaux arrivent sans trop comprendre pourquoi. La directrice voulait que l'on cote les romans par ordre alphabétique pour habituer les enfants à classer : maintenant les A, B, C, D voisinent avec de P, Q, R, etc. Un véritable désordre !

À Pâques cette année

L'inspecteur organise une conférence pédagogique pour les deux écoles :

- visite d'une école de la région avec BCD,
- discussion entre écoles,
- problème de l'animation dans les BCD.

À la rentrée, brusquement les instituteurs décident de faire du prêt et de mettre leur bibliothèque de classe à la BCD (seulement CE2, CM1, CM2).

Toujours sans concertation avec les parents qui "animent", ils empilent leurs livres à la BCD et demandent que l'on prête aux élèves tout de suite : pagaille généralisée !

La directrice me demande alors de les aider pour les cotations. Elle a visité la BCD de l'école B et sait que j'ai aidé "Vous vous y connaissez mieux que moi !" Nous demandons (à la FCPE) une réunion de tous les participants (que nous n'obtiendrons qu'au mois de juin, une semaine avant les vacances !). Pour les cotations, il me faut tout refaire car les numéros d'étagères ne correspondent à rien et compliquent le classement. Je demande un cahier d'inventaire également et nous nous mettons d'accord pour que les choses se fassent sérieusement.

Les élèves maintenant empruntent l'après-midi aux récréations. Peuvent emporter le livre commencé à la bibliothèque et ne se pose plus le problème de l'âge : on lit ce qu'on veut

Quand je suis là le matin à la récréation, je laisse entrer les élèves qui me le demandent et qui viennent souvent chercher des livres ou discuter, mais j'assiste à des incidents :

- une institutrice interdit carrément à ses élèves de venir,
- la directrice dit à ses élèves qu'ils vont déranger les "dames de la bibliothèque" s'ils y vont en dehors des horaires fixés.

Domage !

La réunion-bilan (avant les vacances)

Nous demandons (parents FCPE) que l'on crée un comité de gestion (un tiers enseignants, un tiers parents-intervenants extérieurs, un tiers élèves). C'est accepté. Ce comité de gestion est créé au sein de l'Amicale laïque. La directrice est ravie, on crée, à l'intérieur de ce comité, un comité de lecture pour le choix des livres.

À la FCPE, nous avons pu nous mettre d'accord sur certains principes (autonomie des élèves,

concertation, etc.). Les parents hostiles de l'an dernier ont quitté la FCPE. Du côté des instits, certains restent hostiles : "Vous voyez bien que je participe, je vous ai donné ma bibliothèque de classe !" Mais une institutrice de maternelle (qui n'avait pas été invitée l'an dernier) a fait des propositions intéressantes sur la participation des élèves au comité de gestion.

Il reste une grande réticence : on ne comprend pas qu'il faille expliquer aux élèves le fonctionnement de la BCD, le système de cotation (j'ai, au moins, mis des petits papiers explicatifs partout...). *"Ah, il faudra que j'explique le système aux élèves en classe. Mais ce sera dur, ils ont déjà du mal à comprendre les classifications en conjugaison !"* dira un instituteur. Difficulté de comprendre que le système sera compris si on l'utilise sur place, avec l'aide des adultes ou de modes d'emploi. Résistances aussi chez certains parents qui se jugent incompetents et incapables de comprendre un système. Pourtant, les choses sont limitées, il n'y a même pas de fichier.

Mais, espoir : la mairie vient d'accorder une subvention pour l'achat des livres.

ÉCOLE B

Cent cinquante élèves. Des instituteurs de plus de 45 ans, mais pas de couples. Une institutrice très engagée et très informée sur le problème des BCD, encouragée par une amie documentaliste. C'est elle qui est le moteur, mais les autres suivent avec plus ou moins d'enthousiasme.

Les parents (FCPE) très motivés depuis deux ou trois ans. Ils s'organisent pour avoir de l'argent (kermesses).

On crée un comité de gestion au sein de la FCPE (un tiers parents, un tiers enseignants, un tiers élèves). On présente un projet à la mairie qui va, quelque temps après, accorder une subvention très importante (1 000 F) pour l'achat du mobilier.

La mairie crée en même temps dans la salle à côté un site informatique qui va accueillir toutes les écoles de la ville et des environs (comme à la piscine !). En revanche, une demande de PAE spécifique sur les BCD au rectorat est refusée.

Le PAE de Pâques

On obtient également le PAE. Une documentaliste s'occupe des cotations (Dewey). Les parents couvrent, équiper les livres. Une soirée est organisée pour couvrir les livres avec instits et parents.

Les enfants n'iront pas à la BCD jusqu'à la rentrée de septembre. Entre temps, on met en place (fichiers auteurs, matières, fiches de prêt, etc.).

Les instits apportent peu à peu leur bibliothèque de classe, certains sans beaucoup de conviction, mais dans l'ensemble et peu à peu la BCD recevra tous les livres de l'école.

Pas d'accueil. Septembre

Les instits accompagnent leur classe selon un emploi du temps l'après-midi, aidés par un parent d'élèves. Exemple d'animation : un parent lit un conte que des élèves de CP illustrent

sur place.

Toute la BCD est à la disposition des élèves de toutes les classes. On encourage les élèves à fouiller dans tous les rayons. Pas encore de prêt car il faut encore acheter des livres, mais on envisage de le faire à partir de janvier (sauf pour les CP), Je contacte l'institut de l'école, je propose mon aide et j'en profite pour me documenter. Nous avons des discussions, je passe des livres de l'AFL (Y. Parent, "**La lecture, c'est vraiment simple**", "**Les BCD pour quelle lecture**", etc.), La lecture de ces livres provoque une remise en question chez les instituteurs: ils décident de prêter également aux CP, ce qui n'avait pas été envisagé à cause de la croyance selon laquelle tant qu'on n'a pas appris à lire, on n'a pas besoin de lire, encore moins d'emporter un livre chez soi.

Le prêt fonctionne bien, Les élèves se sont précipités sur les BD (il y en a beaucoup), ce qui a inquiété un peu quelques instituteurs, mais on les a laissés faire.

On crée un comité de lecture avec les élèves. On s'abonne à la Joie par les livres.

Va se poser la question de la libre circulation qui paraît d'emblée impossible :

- bibliothèque trop excentrée, loin des classes ;
- les instituteurs ont peur de voir partir les élèves pendant leur cours de maths, par exemple...